

# Bibliographies

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **ReferenceList**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **62 (1982)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## FRANCE

**COMMENT CONSTITUER ET GÉRER UNE SOCIÉTÉ CIVILE** par Francis Lemeunier, Lauréat de l'Institut de France, 11<sup>e</sup> Édition, Encyclopédie Delmas pour la vie des affaires. Maison du Livre Spécialisé, 7, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75240 Paris Cedex 05 (FF 150 TTC).

Alors que les sociétés commerciales ont fait l'objet d'une réforme d'ensemble en 1966, c'est seulement le 4 janvier 1978 qu'a paru une loi apportant de profondes modifications aux sociétés en général et, plus particulièrement à la société civile.

Après dix éditions successives, cette onzième édition est une complète refonte.

La première partie, consacrée aux règles communes, tient évidemment compte de la réforme du 4-01-78 (et de son décret d'application du 3 juillet) mais aussi de la récente réorganisation du « Registre du Commerce et des Sociétés » auquel doivent désormais être inscrites les sociétés civiles. A signaler, dans ces nouveaux développements : les statuts-types « commentés », le droit de la communication et de l'information des associés, l'organisation de la gestion, le nantissement des parts sociales.

La seconde partie, quant à elle, traite des règles particulières aux différentes applications de la société civile : les sociétés civiles immobilières, agricoles, d'études et de recherches, pour l'exercice d'une profession réglementée, sociétés civiles de moyens, etc...

Bien que le législateur n'ait pas imposé la « mise en harmonie » des statuts des sociétés civiles constituées avant le 1<sup>er</sup> juillet 1978, cette formalité s'avèrera le plus souvent nécessaire. C'est pourquoi le lecteur trouvera au chapitre B indication de la procédure à suivre en la matière.

**SAGERET 1982. ANNUAIRE NATIONAL DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**, 174<sup>e</sup> Édition. 5-7, rue Plumet, 75015 Paris (FF 823,20 TTC franco).

Cet ouvrage, réparti en 6 tomes, comporte les rubriques suivantes :

Tome 1. Professions libérales (administrateurs de biens, d'immeubles, bureaux d'études techniques, ingénieurs-conseils, maîtres d'œuvre, paysagistes, urbanistes, géomètres, experts immobiliers, etc.). Documentation (renseignements départementaux, éditeurs et libraires, documentation professionnelle, organisation coopérative, renseignements administratifs).

Tomes II et III : toutes les entreprises exerçant leur activité dans la branche « bâtiment », classées par département et par rubriques professionnelles.

Tomes IV et V : liste des fournisseurs du bâtiment et des travaux publics, classés par rubriques professionnelles et par département. A la fin du tome V, répertoire des marques.

Tome VI : liste alphabétique des architectes, liste alphabétique des cabinets et associations, liste géographique.

**FRANCE BOIS 1982. ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE ET DES INDUSTRIES DU BOIS**, 53<sup>e</sup> Édition. Groupe des Éditions UFAP, BP 36, 78192 Trappes Cedex (FF 212 TTC franco).

Cet ouvrage, publié sous le patronage de la Fédération Nationale du Bois, la Confédération Nationale des Industries du Bois et le Groupement Général du Commerce et de l'Industrie du Bois en France, est divisé en six chapitres :

- Production du bois (classement par département).
- Les industries du bois.
- Les industries de l'ameublement.
- Commerce du bois (exportateurs, importateurs, négociants, agents généraux, experts).
- Entreprises de charpentes et menuiserie de bâtiment, ébénistes.
- Fournisseurs des industries du bois.

**ALSACE : RÉPERTOIRE NATIONAL DES IMPORTATEURS**. Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Alsace, 10, place Gutenberg, 67081 Strasbourg Cedex (FF 60 TTC).

**L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE VÉTÉRINAIRE 1981**. STISI, Ministère de l'Industrie, 85, bd du Montparnasse, 75270 Paris Cedex 06 (FF 45 TTC).

Au sommaire de cette étude réalisée par le Service du traitement de l'information et des statistiques industrielles (STISI) du ministère de l'Industrie : l'activité industrielle pharmaceutique vétérinaire. Les structures industrielles de l'activité pharmaceutique vétérinaire. Le marché de l'industrie pharmaceutique vétérinaire. Les conditions actuelles du développement de l'industrie pharmaceutique vétérinaire. Annexes.

**Les Éditions LAMY S.A (Éditions juridiques et techniques)**, 155, rue Legendre, 75850 Paris Cedex 17, viennent de publier :

● **LAMY FISCAL 1982** (FF 937,32 TTC).

Quatre lois de finances rectificatives pour 1981 et une loi de finances pour 1982 très étoffée sont le signe du foisonnement actuel de la fiscalité, instrument privilégié des transferts sociaux.

Pour les entreprises, des taxes d'abord exceptionnelles ont été reconduites, parfois même pérennisées comme la taxe sur certains frais généraux.

Pour les particuliers, la loi fiscale a apporté des majorations d'impôt sur le revenu également exceptionnelles et néanmoins renouvelées.

De nombreux tarifs ont été modifiés, généralement en hausse.

Enfin, la publication de la dernière édition du code des impôts, maintenant assorti d'un « livre des procédures fiscales », est venue modifier nombre de références.

Tous ces changements sont intégrés dans l'édition 1982 du Lamy Fiscal, publié sous la direction de Robert Bonafoux. Cette nouvelle édition est strictement à jour au 1<sup>er</sup> février 1982.

Innovant en matière de bénéfices industriels et commerciaux, l'édition 1982 comporte un classement des profits et des charges, ainsi que des provisions, délibérément tourné vers le proche avenir. Visant, en effet, à faciliter la tâche des gestionnaires en rapprochant les aspects fiscaux des écritures comptables de l'entreprise, telles qu'elles s'effectueront après la mise en application du plan comptable révisé, la nouvelle présentation indique la double référence à l'ancien et au nouveau plan comptable.

De nombreux exemples pratiques, tableaux synoptiques et appréciations critiques en font un instrument précieux pour tous ceux qui doivent avoir une vue exacte et approfondie de la fiscalité actuelle et de ses applications.

● **LAMY SOCIÉTÉS 1982** (FF 893,45 TTC). Ouvrage de 1485 pages assorti d'un second tome de formules et d'annexes qui sera réédité en cours d'année pour prendre en considération les changements législatifs intervenus.

Le droit des sociétés commerciales, spécialement des sociétés anonymes (S.A.), a connu fin 1981 des changements nombreux et importants, qui ne sont pas les derniers.

La loi du 24 juillet 1966 a été modifiée, pour la 23<sup>e</sup> fois, par la loi du 30 décembre 1981 afin d'être mise en harmonie avec la 2<sup>e</sup> directive communautaire. Il en résulte notamment :

- un minimum de capital plus élevé pour les S.A. ;
- un contrôle de certains achats auprès des actionnaires ;
- l'intervention d'un commissaire vérificateur en cas de transformation en S.A. ;
- un nouveau mode de calcul de la majorité dans les assemblées générales ;
- une procédure à suivre dès que les pertes ont rendu l'actif net inférieur à la moitié du capital, au lieu du quart précédemment ;

- de nouvelles règles pour le rachat ou la prise en gage par une société de ses propres actions ;

- l'impossibilité pour une S.A. d'avoir un capital variable.

La loi de finances pour 1982 prescrit la mise au nominatif, pour le 1<sup>er</sup> octobre 1982 au plus tard, des actions non cotées et pose le principe de la dématérialisation des valeurs mobilières par une inscription en compte. Les dirigeants doivent prendre, dans un délai rapproché, des dispositions pour la conversion de telles actions, actuellement au porteur, afin d'éviter une présomption de propriété à leur encontre.

L'édition 1982 du Lamy Sociétés est strictement à jour au 15 février 1982. Le Lamy Sociétés 1982 traite de ces nouveautés dans l'exposé complet et actuel du droit des sociétés commerciales qu'il apporte aux dirigeants et aux praticiens, sans omettre les grands problèmes, qui se rattachent à ce droit (relations financières avec l'étranger, cautionnement des sociétés, G.I.E., concentration des entreprises, etc.).

L'édition 1982 tient compte des implications de divers textes nouveaux (centres uniques de formalités des entreprises, amnistie, rôle accru du parquet à l'égard des entreprises en difficulté, nationalisations). Les développements sont assortis d'une jurisprudence récente, souvent inédite, et font état des incidences fiscales et sociales.

Des mises à jour mensuelles, jusqu'à la prochaine édition, assurent une actualisation permanente et rapide et répondent à des questions pratiques auxquelles se heurtent sociétés et praticiens.

● **LAMY TRANSPORT 1982** (en 3 tomes). Tome « Route » : FF 526,44 TTC. Tome « Douane-commerce extérieur-fer-air-mer-voies navigables » : FF 389,48 TTC. Tome « marchandises » : FF 308,16 TTC.

Un destinataire peut-il valablement prendre livraison « sous réserve de déballage » ? Une société-mère a-t-elle le droit de transporter les produits de sa filiale ? Qui est responsable en cas de surcharge d'un véhicule ? Quand s'opère le transfert des risques dans la vente CAF ? Le chemin de fer peut-il être recherché pour des manquants constatés dans un wagon livré plombs intacts ? L'envoi d'une réclamation met-il l'expéditeur à l'abri de la prescription ? Peut-on déduire de la facture du transporteur le montant des dommages subis par la marchandise ? Les réponses sont rarement celles auxquelles on pense !

Voilà le genre de questions, toutes plus pratiques les unes que les autres, auxquelles le Lamy Transport, dont l'édition 1982 vient de paraître, apporte des réponses précises et d'utilité immédiate, assorties de précieux conseils.

Le Lamy Transport comprend trois tomes. Le tome 1 « Route » rassemble tout ce qu'un professionnel, un usager ou un assureur doit connaître en matière de droit et de réglementations du transport routier, ainsi qu'en matière d'assurance-transport. Le tome 2 traite du régime juridique de tous les modes de transport autres que la route, du commissionnaire du transport, de la douane, des ventes internationales et du crédit documentaire. Le tome 3, enfin, est consacré à l'analyse de toutes les réglementations applicables au transport des marchandises dangereuses.

La réglementation des matières explosives fait l'objet d'une multitude de textes émanant de différents ministères. Le dernier en date est un décret du 21 octobre 1981 (J.O. 29 octobre), qui vient compléter les prescriptions déjà édictées par le Règlement du 15 avril 1945. Les dispositions de ce décret, relatives au marquage, à l'autorisation de transport, aux titres d'accompagnement, au convoyage et à la surveillance qui intéressent aussi bien les fabricants et expéditeurs que les transporteurs, font l'objet de développements dans le tome 3 du Lamy Transport. La partie maritime de ce tome 3 fait désormais l'objet de trois titres distincts consacrés au transit portuaire, au règlement maritime français et au code I.M.D.G. Quant à la partie relative aux transports intérieurs, elle a, pour sa part, été enrichie de développements sur les transports de matières nucléaires, les restrictions de circulation, la réglementation sous tunnels, par un tableau récapitulatif des principales infractions, etc...

**ANNUAIRE DE L'AMEUBLEMENT.** 75<sup>e</sup> Année. Éditions Louis Johanet, 68, rue Boursault, 75017 Paris (FF 210 TTC franco).

Au sommaire de cet ouvrage professionnel de 1 420 pages, remis à jour chaque année :

- Fabricants de meubles et sièges par ordres géographique et alphabétique. Outre l'adresse des entreprises figurent certains autres renseignements tels le genre de fabrication, le nombre d'ouvriers, etc.
- Fabricants d'articles de literie.
- Fournitures, matériel, etc.
- Décorateurs, tapissiers.
- Négociants (ameublement - literie - tissus).
- Renseignements professionnels (Chambres syndicales, Chambres de commerce, écoles professionnelles, publications professionnelles, ...).
- Marques de fabrique.

**Les Éditions FRANCIS LEFEBVRE**, 5, rue Jacques-Bingen, 75854 Paris Cedex 17, ont fait paraître récemment :

● **L'IMPÔT SUR LES GRANDES FORTUNES. COMMENT ÉVALUER LES BIENS TAXABLES ?** (FF 46 TTC franco).

Comment savoir si l'on est taxable au titre de l'impôt sur les grandes fortunes ? Pour le savoir, puisqu'il appartient au contribuable potentiel de faire la déclaration de son propre chef et d'effectuer lui-même le règlement, il faut bien que ce contribuable procède d'abord à l'évaluation de sa fortune et qu'il connaisse exactement la frontière entre ce qui est imposable et ce qui ne l'est pas.

Deux brochures parues aux Éditions Francis Lefebvre font le tour du sujet autant qu'il est possible de le faire : **L'Impôt sur les grandes fortunes** (tirage du Feuillet rapide Francis Lefebvre répertorie les biens soumis à l'impôt et indique comment les calculer (39 F ou 46 F franco). **L'Évaluation des terrains, des immeubles bâtis, des fonds de commerce et des titres non cotés en bourse** envisage toutes les techniques d'évaluation au regard du droit fiscal (42 F ou 49 F franco).

● **LE MEMENTO FISCAL 1982** (FF 203 TTC franco, comprenant une mise à jour gratuite en janvier 1983).

Au sommaire des principales nouveautés de cette édition : l'impôt sur les grandes fortunes ; la taxe de 30 % sur certains frais généraux ; la majoration de l'impôt sur le revenu et le plafonnement du quotient familial ; l'amélioration pour 1982 du taux de la déduction fiscale pour investissement ; le relèvement des limites du régime simplifié d'imposition ; le nouveau régime des loueurs en meublé.

Cet instrument de travail apporte à la fois la sécurité de l'information et la commodité d'utilisation. Ces équipes de rédaction analysent en permanence toutes les sources et chaque nouvelle édition (annuelle) est revue ligne à ligne. Seuls des professionnels, praticiens, travaillant continuellement sur ces matières qui changent plus qu'aucune autre, peuvent proposer des solutions exactes, à jour et objectives.

La commodité d'utilisation vient du faible encombrement de l'ouvrage, d'une typographie riche et surtout d'excellentes tables alphabétiques qui permettent aux utilisateurs d'accéder immédiatement au renseignement recherché.

● **LE MEMENTO SOCIAL 1982** (FF 188 TTC franco, comprenant une mise à jour gratuite en janvier 1983).

A jour au 15 avril 1982, le Memento Social 1982 fait état de toutes les ordonnances avec leurs textes d'application publiés :

- La durée du travail (semaine de 39 heures) et les congés payés (5<sup>e</sup> semaine).
- Le contrat de travail à durée déterminée.
- Le travail temporaire.
- Le travail à temps partiel.
- Les contrats solidarité-emploi (pré-retraite démission à 60 ans et pré-retraite progressive).
- L'abaissement de l'âge de la retraite.
- Le cumul emploi-retraite.
- Le chèque-vacances.

Il absorbe chaque année toutes les modifications intervenues : 360 à 400 taux de cotisations et de prestations modifiés, des centaines d'arrêtés et de circulaires dans tous les domaines, l'apport de la jurisprudence (très riche en 1982 en matière de représentation du personnel, de recommandations patronales de salaires, de licenciements, etc...

**ANNUAIRE PROFESSIONNEL 1981/1982 DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES NÉGOCIANTS EN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.** Sepaic, 42, rue du Louvre, 75001 Paris (FF 280 TTC franco).

Le négociant en matériaux de construction ou « distributeur-conseil » assume des fonctions importantes qui sont pour l'essentiel, celles de relais physique pour le stockage, relais technique par ses personnels et pour la diffusion de l'information et, enfin, relais financier entre producteurs et consommateurs. Plaque tournante dans la distribution des matériaux, le négociant doit devenir un partenaire individualisé ayant pleinement sa place dans l'acte de construction, au même titre que les concepteurs et les entrepreneurs.

Le sommaire de cet annuaire professionnel comprend, outre les informations sur les instances représentatives de la profession et les organisations européennes de négoce en matériaux :

- la liste alphabétique des adhérents de la Fédération Nationale des négociants en matériaux de construction,
- le répertoire des négociants par régions et par départements.

Cet ouvrage est le reflet d'une profession qui regroupe 2 100 entreprises adhérentes, soit 3 000 points de vente réalisant un chiffre d'affaires de 35 milliards de francs.

**FRANCEXPOR 1982.** Librairie du Commerce International, B.P. 1004-16, 75761 Paris Cedex 16 (FF 600 TTC).

Ce répertoire des exportateurs français réalisé par le Centre Français du Commerce Extérieur, en collaboration avec les Chambres de Commerce & d'Industrie, a été complètement remanié. Cette nouvelle édition, dont le classement sur 600 positions a été revu, contient 22 000 adresses d'entreprises exportatrices. Pour chaque entreprise figurent les renseignements suivants :

- Produit fourni à l'étranger.
- Adresse.
- Téléx, téléphone.
- Zone d'exportation.
- Nom du responsable à contacter directement par l'importateur. En outre, l'édition 1982 comporte un complément : 2 000 adresses de transporteurs, transitaires et assurances concourant au commerce extérieur français.

**LE GUIDE DE VOS DROITS, LITIGES ET RECOURS** entre particuliers et face à l'administration. LE PARTICULIER, 21, bd Montmartre, 75082 Paris Cedex 02 (FF 185 TTC franco).

Sur plus de 700 pages, ce guide donne des solutions aux problèmes et litiges entre locataires et propriétaires, entre salariés et employeurs, mais aussi précise tous nos droits de consommateurs. Qu'il s'agisse de conflits personnels, familiaux ou professionnels, de dettes ou de créances, de contrôles fiscaux ou de procédures administratives, de litiges survenant à l'occasion de loisirs ou de relations de voisinage, ce guide sera très utile dans la vie quotidienne. Plan de l'ouvrage :

- L'administration et la propriété privée.
- Les relations de voisinage.
- Le particulier face à l'administration.
- Propriétaires et locataires.
- Conflits familiaux.
- Dettes et créances entre particuliers.
- Activités professionnelles.
- Les contrôles fiscaux.

**ANNUAIRE NATIONAL DES CAVES COOPÉRATIVES.** Répertoire des distilleries coopératives, 5<sup>e</sup> édition. RNPO, 3, rue des Pyramides, 75001 Paris (FF 240 TTC franco).

Plan de l'annuaire :

- 1<sup>re</sup> partie : La coopération viticole, les catégories de vins, index des indications de Provenance, le vignoble de France, index alphabétique des caves et des distilleries.

- 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> parties : structure administrative de la profession (Confédération nationale des coopératives viticoles, fédérations départementales ou régionales des coopératives viticoles, Fédération nationale des distilleries coopératives, etc.).

- 4<sup>e</sup> partie : répertoire des fournisseurs.

**GUIDE FISCAL DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF.** La Documentation Française, 29-31, Quai Voltaire, 75007 Paris (FF 30 TTC).

Que faire pour être en règle avec le fisc ? Comment souscrire ses déclarations ? Comment bénéficier de certaines exonérations ? Ce guide, publié par le ministère de l'Économie et des Finances, répond à toutes ces questions. Complet et accessible à tous, il s'adresse aux associations de la loi de 1901 et à l'ensemble des organismes sans but lucratif : œuvres, syndicats professionnels, comités d'entreprise, congrégations, sociétés mutualistes, etc.

**ANNUAIRE DE LA CHAUSSURE ET DES CUIRS.** Éditions 1982. 77<sup>e</sup> année. Éditions Louis Johanet, 68, rue Boursault, 75017 Paris (FF 205 TTC franco).

Cet ouvrage est divisé en cinq parties :

- 1) fabricants et grossistes d'articles chaussants,
- 2) tanneurs, mégisiers, peaussiers,
- 3) Fournitures, matériel, matières premières et divers,
- 4) Bottiers,
- 5) Détaillants en chaussures, négociants en cuirs et crépines.

**ELECTRO - ANNUAIRE DE L'ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE, ÉLECTROMÉNAGER 1982,** 69<sup>e</sup> année. Société Nouvelle d'Éditions Publicitaires, 16, avenue de Verdun, 75010 Paris (FF 145 TTC franco).

Cet ouvrage se compose de trois parties :

- 1<sup>o</sup> Paris-Région Parisienne-Départements : Classement alphabétique des raisons sociales avec leurs spécialités professionnelles, adresse, N<sup>o</sup> de téléphone ;
- 2<sup>o</sup> classement alphabétique du matériel et spécialités professionnelles avec les adresses des fabricants ou importateurs ;
- 3<sup>o</sup> classement alphabétique des marques de fabrique avec les adresses des fabricants ou importateurs.

**ANNUAIRE PARIS-RÉGION D'ÎLE DE FRANCE 1982.** 17, rue de Paradis, 75010 Paris (FF 395 TTC + port).

Ses divisions comprennent :

- La monographie vivante des 8 départements, Paris inclus. Pour chacune des 1 300 communes : le nom du maire, des adjoints, des conseillers municipaux et l'adresse de toutes les administrations dont dépendent les habitants même lorsqu'elles sont situées à l'extérieur de la localité. Ceci, depuis le numéro de la gendarmerie jusqu'aux gares de marchandises, aux services financiers, du Cadastre, de l'Hygiène, des Tribunaux et bien entendu les services d'urgence. Pour la Ville de Paris, il est également possible de connaître aussi bien les noms des officiers municipaux de chacune des 20 mairies-annexes que les attributions des Conseillers de Paris à l'Hôtel de Ville. S'y ajoute un recensement des Villes Nouvelles et des Zones Industrielles d'Île-de-France avec pour chacune d'entre elles une carte de situation ainsi que le répertoire des firmes qui y sont installées.

En tout, plus de 100 000 renseignements administratifs et pratiques.

- Le guide des renseignements « Où s'informer ? » apporte une liste des centres administratifs et parfois privés d'information et de documentation. Qu'il s'agisse du Centre de Documentation Administrative, du Centre d'Information Féminin, des Centres des métiers d'arts, de l'information des P.M.I., des renseignements douaniers ou même jusqu'à ceux qui concernent les haras et l'équitation.

- Un chapitre entièrement nouveau mentionnant toute la diversité des aides financières ou techniques prévues pour les entreprises et en provenance de la Région, des Chambres de Commerce ou de l'État.

- Enfin, un répertoire des professions complété des Chambres de Commerce et de Métiers et des informations relatives à l'organisation patronale et professionnelle.

## SUISSE ET LIECHTEN-STEIN

**QUID HORLOGER 1980/1981. ANNUAIRE DE L'HORLOGERIE SUISSE.** 83<sup>e</sup> Édition. Chapalay + Mottier SA, rue de l'Arquebuse, CH 1211 Genève 11 (F.S. 40).

Table des matières :

- Liste alphabétique des entreprises.
- Marques des plus importantes entreprises suisses.
- Concentrations (groupes).
- Associations professionnelles.
- Chambres de commerce.
- Gammes de fabrication (qui fait quoi ?).
- Marques de fabrication déposées.
- Poinçons fédéraux des métaux précieux.
- Branches annexes.
- Magasins d'horlogerie-bijouterie.
- Qui est qui ?

**INTERAVIA ABC 1982.** 30<sup>e</sup> Édition, 86, avenue Louis-Casali, CP 162, CH 1216 Genève Cointrin.

Cet annuaire international de l'aéronautique et de l'astronautique est divisé en cinq grands chapitres, dans lesquels chaque firme ou organisme cités est mentionné avec son adresse, numéro de téléphone, noms des dirigeants.

Répartition des renseignements :

- 1) Administrations, services, instituts.
- 2) Exploitation (compagnie assurant des services aériens réguliers, transports aériens à la demande, transports routiers desservant les aéroports, aéroclubs, entreprises de révision, d'entretien, de réparation, etc.
- 3) Affaires d'aviation (groupes industriels, holdings, courtiers en valeurs d'aviation, divers).
- 4) Industrie aéronautique (aéronefs à voilure fixe, giravions, engins, fusées et cibles volantes, etc.).
- 5) Industries des équipements (par ex. atterrisseurs et flotteurs, équipements électriques, métaux et alliages, peintures, enduits, colles, etc.).
- 6) Aéroports.
- 7) Services divers : commerce, presse, etc.

**RÉPERTOIRE DES RELATIONS PUBLIQUES ET SERVICES DE PRESSE EN SUISSE 1982.** 9<sup>e</sup> Édition. Édition Renteria, Grety-Renteria-Tlach, conseil en relations publiques, Rigistrasse 27, CH 8006 Zurich (F.S. 68 + port).

Extrait du sommaire :

- Relations publiques et services de presse en Suisse (répertoire alphabétique et associations des relations publiques).
- Adresses de rédactions, média d'actualités (listes

alphabétique de la presse quotidienne, hebdomadaire, agences de presse et de photographie, et organismes de radio-télévision suisses).

- Magazines.
- Périodiques professionnels.
- Associations de presse.
- Ombudsmen.

**GUIDE DES ACHETEURS HORLOGERIE, BIJOUTERIE ET BRANCHES ANNEXES 1982.** 52<sup>e</sup> Édition. Hugo Buchser SA, 4, Tour de l'Île, CH 1200 GENEVE (F.S. 40).

Ce « Guide des Acheteurs » est un répertoire d'adresses paraissant une fois par an. Il est conçu de manière à faciliter au maximum les recherches de tous ceux qui désirent connaître et entrer en relation avec les fabricants des articles des branches horlogère, de la bijouterie et annexes. A cet effet, il est divisé en cinq sections :

- Index des produits et répertoire des marques et des fabricants d'horlogerie.
- Fabricants de montres mécaniques, moyenne et grosse horlogerie mécanique (et à quartz pour diverses spécialités).
- Fabricants de montres à quartz, horloges et pendules à quartz et de leurs composants.
- Fabricants de bijouterie et affiliés.
- Appareils, instruments et machines pour le remontage de la montre.
- Fabricants de fournitures et branches annexes.

**SOCIÉTÉS ET IMPÔTS AU LIECHTENSTEIN.** Marxer-Goop-Kieber. Liechtenstein Verlag, Postfach 133, FL 9490 Vaduz (F.S. 39).

Une présentation claire des sociétés liechtensteinoises : les sources du droit, les formes juridiques, le statut juridique des bénéficiaires, taxes et impôts, sociétés holding et sociétés de siège. Cet ouvrage, apprécié des juristes, est cependant d'un abord facile pour les novices.

**ANNUAIRE SUISSE DE LA CONSTRUCTION 1981/1982.** 67<sup>e</sup> édition. Mosse Adress SA, Binzstrasse 18, CH 8045 Zurich (F.S. 130 + port).

Cet ouvrage donne des informations claires et vastes sur l'industrie de la construction de bâtiments, de machines de chantier, ainsi que sur l'électronique de ces deux secteurs.

Dans le recueil des firmes, on y trouve environ 80 000 entreprises industrielles, commerciales, artisanales et de services de l'industrie de la construction et des branches annexes, classées par cantons, communes et genres d'activité. En un volume seulement, ledit ouvrage est par excellence l'unique annuaire téléphonique complet de l'industrie de la construction. Les autorités cantonales et communales ayant affaire avec la construction sont également mentionnées ; il en est de même pour certaines communes offrant des possibilités d'implantation industrielle.

Dans le répertoire des branches, on y trouve toutes les mêmes adresses du recueil des firmes, mais classées sous 700 rubriques professionnelles par genre d'activité, par communes et par ordre alphabétique. Ce répertoire est complété par des informations sur la rénovation et la modernisation de bâtiments ; s'y ajoutent en outre, une série de marques figuratives et nominatives déposées, ainsi qu'une liste de fournisseurs spécialisés. Diverses listes, telles que celles des localités (6 000 env.) et des branches professionnelles, en français, allemand et italien, permettent à ceux qui consultent l'annuaire de trouver des informations utiles, voire nécessaires.

**GUIDE SUISSE DES ACHETEURS 1982.** Verlag C.J. Bucher AG, Postfach 836, CH 6002 Lucerne (F.S. 80).

Cet ouvrage, remis à jour chaque année, comporte les rubriques suivantes :

- Répertoire alphabétique des articles et des branches (pour chaque société indiquée dans cette rubrique, l'adresse complète, les numéros de téléphone et de telex sont mentionnés).
- Répertoire alphabétique des marques.
- Sociétés de services (transports, transports internationaux, de meubles, entrepôts et ports francs, agences de voyages, agences de voyage aériens).
- Index alphabétique des sociétés citées.

**WHO OWNS WHOM. ATLAS SUISSE DES PARTICIPATIONS 1982.** U. Bär Verlag, Tödistrasse 63, CH 8002 Zurich.

Le grand succès rencontré par l'édition 1981 de cet atlas, a incité ses auteurs (5 journalistes économiques) de procéder à une réactualisation des informations fournies, et surtout de les compléter. C'est ainsi que près de 6 000 sociétés, soit 50 % de plus que dans l'édition 1981, ont été enregistrées dans ce nouveau répertoire, en fonction des appartenances de leurs capitaux. Un ouvrage indispensable que toute société ou personne à la recherche d'informations sur la structure des entreprises suisses, dont le capital dépasse 1 million de FS, se doit de posséder.

**L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES EN SUISSE. VOLUME II: RÉPERTOIRE DES PRODUITS.** Verlag für Wirtschaftsliteratur, Birmensdorferstrasse 421, CH 8055 Zurich (F.S. 60 + port).

La nouvelle édition 1982 de cet ouvrage professionnel, d'une utilisation très simple, permet en 532 pages, d'avoir une vue globale de l'industrie des plastiques suisse. Au sommaire :

- Répertoire des produits et fabricants.
- Maisons de commerce en gros et importateurs.
- Registre alphabétique et par spécialités des fournisseurs de machines, installations, outils pour la transformation des plastiques.
- Liste des associations professionnelles en Suisse.
- Organisation de l'industrie des plastiques à l'étranger.

# la combe

## TRANSPORTS INTERNATIONAUX

### LYON

Z.I. de Tharabie-St Quentin Fallavier  
38290 LA VERPILLIÈRE  
Tél. (74) 94.57.42

### BELLEGARDE

51, av. St Exupéry  
01202  
Tél. (50) 48.01.05

### PARIS

Centre Routier International. Bat. D. 89  
93350 AÉROPORT DU BOURGET  
Tél. (1) 837.60.27